

## FORMULE N° 60.

DÉCLARATION DU CANDIDAT RELATIVE AUX DÉPENSES. (Art. 63 (3).)

*(Formule alternative.)*

1. Je, \_\_\_\_\_, dont l'adresse  
est \_\_\_\_\_ et dont l'occupation  
est \_\_\_\_\_, ayant  
été (*insérer «présenté en mon absence» ou «déclaré par d'autres comme»*),  
candidat à l'élection d'un député à la Chambre des communes du  
Canada pour le district électoral d \_\_\_\_\_, tenue le (*insérer*  
*la date du scrutin*) jour d \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_, déclare solennel-  
lement par les présentes que je n'ai pris aucune part à ladite élection.

2. Et, de plus, je déclare solennellement que, sauf les exceptions  
ci-dessous, je n'ai fait de paiement, ni donné, promis ou offert de ré-  
compense, place, emploi ou valable considération, ni contracté d'en-  
gagement au sujet ou à l'égard de la direction ou de l'administration  
de ladite élection, non plus qu'aucune personne, club, société, com-  
pagnie ou association en mon nom.

Exceptions:

3. Et, en outre, je déclare solennellement que, sauf les exceptions  
ci-dessous, je n'ai pas payé de deniers ni donné de valeurs ou l'équi-  
valent de deniers à la personne agissant comme mon agent officiel  
à ladite élection, ni à aucune autre personne, club, société, compagnie  
ou association au sujet ou à l'égard de la direction ou de l'administra-  
tion de ladite élection.

Exceptions:

4. Et, de plus, je déclare solennellement que, sauf les exceptions  
ci-dessous, j'ignore entièrement que des deniers, valeurs ou l'équi-  
valent de deniers ont été payés, avancés, donnés ou déposés par qui  
que ce soit, dans le but de solder les dépenses faites au sujet ou à l'égard  
de la direction ou de l'administration de ladite élection.

Exceptions:

5. Et, en outre, je déclare solennellement qu'à aucun moment futur  
je ne ferai, ni ne participerai à ce qu'il soit fait, sauf ce que peut me  
permettre la loi, un paiement, ou à donner une récompense, une place,  
un emploi ou une valable considération dans le but de couvrir les  
dépenses mentionnées en dernier lieu, ni ne procurerai ni ne participerai  
à procurer des deniers, valeurs ou l'équivalent de deniers afin de couvrir  
quelqu'une de ces dépenses.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement  
vraie et sachant qu'elle a la même vigueur et le même effet que si  
elle était faite sous serment, en vertu de la *Loi de la preuve en Canada*.

.....  
(Signature du déposant.)Signée et déclarée devant moi par le déposant susmentionné à  
\_\_\_\_\_ , province d \_\_\_\_\_ ,

le

jour d \_\_\_\_\_

19 \_\_\_\_\_

.....  
Officier rapporteur  
(ou, selon le cas)